



# Le *permis de discriminer*

**Achour Ouamara**  
Universitaire/Adate

**L'accoutumance et  
le consentement à la  
discrimination gagnent chaque  
jour du terrain.  
Des discours d'autorité  
en font le lit au nom  
des valeurs que quiconque  
défendrait si,  
à y regarder de près,  
elles ne recèleraient pas  
des procédés de discriminations  
inavouées.  
Cet article donne quelques uns  
de ces procédés.**

Il ne sera pas question ici de la discrimination *ordinaire* assumée naïvement telle la foi du charbonnier, mais de celle qui use de toutes sortes de procédés argumentatifs, quoique fallacieux, la rendant insoupçonnable, à l'abri de la sanction pénale<sup>1</sup>. L'on assiste, en effet, depuis plusieurs décennies en France à l'avènement d'une formation discursive qui, par des énoncés clivés, promeut insidieusement la discrimination tout en la condamnant, donnant indûment *quitus* à qui voudrait s'y adonner en toute bonne conscience. Cette discrimination larvée procède par l'invocation d'idéaux inattaquables pour être des plus légitimes : République, laïcité, liberté de la femme, etc.

La discrimination s'argumente par la crise économique, la paix sociale, le vivre ensemble, le droit à la sécurité, les valeurs républicaines<sup>2</sup>, le faux français qui se complairait dans une zone grise de la francité immaculée, etc. Dite obliquement, cette discrimination permet l'expression d'une cruauté désaffectée, faussement drapée de principes universels. Tout un idiome de la haine désincarnée qui vise principalement la femme musulmane voilée et le Rom, les deux figures les plus discriminées actuellement en France. Tout un discours usant de figures de style, formules incantatoires, jusqu'à l'humour qui rend l'auditeur captif et prompt au consentement à la discrimination : phrases



toutes faites, approximations des mots, jugements à l'emporte-pièce, rengaines, ritournelles... Dans ces nouveaux procédés langagiers mis en œuvre, on nomme rarement le discriminé, on le désigne de biais par des détours phrasiques : métonymie, allusions, substitutions, déplacements et euphémismes.

Les conditions de possibilité d'un tel discours, officiel/politique, médiatique ou pseudo-savant, ont trouvé un terrain favorable dans le *layatollahisme* iranien, les deux guerres du Golfe, l'émergence d'un islam politique radical avec ses faits d'armes, les conflits incessants au Moyen-Orient, le voile «islamique» aux prises avec la laïcité<sup>3</sup> défendue comme « un patrimoine national à protéger, au même titre que la cathédrale de Chartres»<sup>4</sup>, les attentats de Paris, New-York, Madrid, Londres, la présence plus visible des Roms en France, etc. Sans compter la fronde des occidentalistes héritiers de Samuel P. Huntington<sup>5</sup>. De quoi donc réactiver les récits antérieurs, légendes des dates et des lieux de mémoire<sup>6</sup>: les Croisades, Charles Martel, la colonisation «positive», attisant et renforçant défection et «panique morale»<sup>7</sup>, communément partagées où le «sans gêne» du permis de discriminer délivré de tout tabou forge en creux un lien social national autour d'un ennemi intérieur par le truchement duquel une lente pénétration de mots et d'expressions discriminants s'est peu à peu installée dans le discours de gauche épargné jusque-là par la «lepénisation des esprits»<sup>8</sup> (voir plus loin en Annexe des déclarations du personnel politique qui illustrent leur suspension de la responsabilité).

La désignation comme les multiples nominations de cet ennemi de la nation échappe, sauf cas rares, au délit de discrimination, tant les subterfuges sont divers et variés pour échapper à la condamnation.

Et elle est fort peu conséquente quand celle-ci advient.

Nous tenterons de donner ici un bref aperçu de quelques uns de ces procédés du dire la discrimination à peu de frais : le processus d'« indigénéisation », le *voile* du misogynie, l'exclusion par l'amour, l'inversion victimaire et le glissement sémantique.

**Indigénéiser pour exclure** : Produire de l'extériorité quitte à «territorialiser» les valeurs universelles, tel est le principe qui consiste à toujours générer de l'exception en déclarant le non conforme à la morale et à la raison de la République, à la nation. Et cette non-conformité passe, dans le discours discriminatoire, de l'individu au groupe. C'est le même procédé utilisé du temps de la colonisation pour exclure l'indigène de la nation colonisatrice. Le colonisé était considéré comme un membre d'une filiation close sur elle-même, incapable de s'ouvrir humainement aux autres. Empêcher la transmission de ce patrimoine indigène qu'il ne vienne corrompre la nation «authentique» qu'est la morale et la raison colonisatrice, nécessitait un tracé de lignes de démarcation entre le corps souverain et le corps indigène. Ces frontières demandaient une protection juridique, administrative et policière. L'image des corps indigènes étaient soumis au régime d'exception, donc transformés en corps d'exception<sup>9</sup>, corps inclus en tant qu'exclus. L'indigène est placé dès lors dans l'alternative de la soumission ou de l'insurrection.

On peut appliquer *mutatis mutandis* ce procédé à celui qui a cours en France au sujet de toute visibilité musulmane. Le musulman portera les stigmates du colonisé. D'où la nécessité de *l'indigénéiser* pour l'exclure du national : sauvageons, barbares des banlieues, racaille, qui occuperaient des territoires



que la République se doit de reconquérir. Souvenons-nous qu'on préconisa, comme à l'époque des colonies, un couvre-feu lors de la révolte des banlieues en 2005.

Le corps, avant même les coutumes, a de tout temps été le premier support pour l'expression de la discrimination : la couleur, le faciès, l'accoutrement, la gestuelle, etc. Ces procédés d'exclusion s'apparentent, au niveau discursif, à celles décrites par Michel Foucault à propos du fou à l'âge classique<sup>10</sup>. Toute proportion gardée, la frontière qu'il fallait trouver pour séparer la normalité de la démence et autres anomalies sous-jacentes rappellent les processus sociaux et discursifs mis aujourd'hui en œuvre pour séparer le national du national, quand bien même ce national serait citoyen français. Il suffit, pour y arriver, de *pénaliser l'islam*, islamiser ensuite le musulman comme jadis on orientalisait l'oriental<sup>11</sup>. L'islam s'avère à ce sujet une bonne aubaine pour trouver la démarcation entre le national et le non national. Car on peut l'*habiller* à loisir et à souhait de toutes les pièces décevantes du national.

**Aimer pour mieux discriminer :** Exclure et intégrer vont de pair. Il y a les «eux» et les «nous» mais parmi les «eux» il y a les «comme-nous» et les «pas-comme-nous» ! Le dominant/majoritaire peut discriminer impunément le dominé/minoritaire dès lors qu'il procède, pour se couvrir, à une distinction entre bons et mauvais dominés selon des valeurs qu'il définit unilatéralement : intégré/intégriste, intégrable/non intégrable, compatible / incompatible, protégeable/jetnable, bon musulman/islamiste, femme arabe émancipée/femme voilée, «divers» positif/«divers» négatif : séparer ainsi le grain de l'ivraie. Faut aimer pour haïr, aimer pour mieux discriminer, inclure et enclore jusque dans les centres de rétention.

Nous n'oublierons pas que cette discrimination participe du même mouvement d'exclusion de toutes celles et ceux qui ne répondraient pas au crédo et aux exigences techniques, culturelles et marchandes de la mondialisation, quitte à nourrir subsidiairement par des minimums sociaux ces exclus considérés comme des «parasites»<sup>12</sup>.

**Le voile du misogyne :** Tout citoyen soucieux des libertés conquises *chairement* par les femmes s'indignerait que des jeunes filles pubères, à peine écloses à la connaissance, écrasent d'un revers de châle toutes les hautes luttes féminines qui ont traversé le vingtième siècle<sup>13</sup>. Là où le bât blesse, c'est la suspicion de la femme musulmane voilée qui n'obéirait pas à une intime injonction religieuse comme y obéirait un prêtre pour observer le célibat, ou une Sœur catholique avec sa coiffe blanche. La femme musulmane voilée subirait *forcément* l'oppression de la domination masculine (du père, du mari, du grand frère ou de quelque mentor)<sup>14</sup>. Aucune possibilité de re-signification du voile n'est laissée à la femme qui le porte. Un seul sens : le voile est le symbole de l'oppression de la femme musulmane. La voilée, donc légalement exclue de l'*égalité*, femme à laquelle on dénie toute liberté de choix vestimentaire, se retrouve ainsi étrangère à la *fraternité* des hommes<sup>15</sup>. Le discours anti-voile<sup>16</sup> alimente de fait les processus sociaux de production des discriminations en toute légalité.

Le «foulard islamique» (hijab, niqab...) a ainsi converti, quoique le temps d'une mode médiatique, le machiste blanc en une espèce hybride de féministe phallocrate<sup>17</sup>. Voilà donc que «des hommes blancs sauvent des femmes de couleurs (*brown*) d'hommes de couleur»<sup>18</sup>. Le voile islamique est l'occasion inespérée pour l'expression sans coup férir de la misogynie. C'est sous la parure de la





laïcité *trop* bien comprise que trois hommes ont battu une voilée enceinte qui perdra son bébé.

C'est la laïcité dans son acceptation a-historique avec des principes sourds à tout changement sociétal qui sert de catalyseur et de rassembleur de la carpe et du lapin, puisque la fronde anti-voile a réuni des hommes et des femmes de l'extrême gauche à l'extrême droite. L'islam, perçu comme antonyme de la laïcité, « semble ainsi jouer le rôle d'une *ruse de la raison progressiste*, comme une espèce de démon espiègle qui, l'air de rien, assure malgré lui la promotion des idées et des postures les plus avant-gardistes»<sup>19</sup>. L'islamophobie sous-jacente, permet d'«encoder le racisme pour le rendre imperceptible, donc socialement acceptable»<sup>20</sup>.

Il est évident que derrière la laïcité figée du progressiste est tapie la nation du conservateur, derrière la défense de la culture sacro-sainte occidentale se lit la défense d'une nation homogène en proie à la mort par *hallalisation*. Sur cette question, les républicains ont eu le dessus sur les démocrates, sachant que les premiers sont fidèles à une laïcité inamovible, alors que les seconds sont ouverts aux inévitables changements sociaux, notamment identitaires, introduits par les phénomènes migratoires.

**L'inversion victimale et glissement sémantique :** À l'instar du retournement du stigmate<sup>21</sup>, on assiste ici à des procédés de retournement du discriminant en discriminé, voire en justifiant la discrimination par l'imputation au discriminé des maux dont il s'offusque. Autrement dit, le discriminé l'a bien cherché : il ne s'insère ni ne s'intègre, jusqu'à « l'Africain-qui-n'est-pas-entré-dans-l'Histoire » (Nicolas Sarkozy, *discours de Dakar*). D'où le procédé du racisme

sans race, le racisme anti-blanc qui défend la victime de la victime avec les arguments de la légitime défense. Cette inversion est des plus efficaces en ce qu'elle permet le consentement à la discrimination par la création d'un ressentiment « retourné » qui, non seulement désengage de toute responsabilité mais autorise et justifie la discrimination.

La proximité de ce discours avec celui de l'extrême droite est patente. Témoin la formule de « l'islamisation des esprits » de Robert Redeker qui se substitue à celle de « lepénisation des esprits » de Robert Badinter. Ou la « dégénérescence de l'islam » remplaçant la « dégénérescence de l'Orient » de jadis, ou encore la banlieue devenant territoire perdu par la République !

Le glissement sémantique permet toutes sortes de substitutions paradigmatisques qui remplacent des désignations/nominations par d'autres. Ainsi de l'islam antipathique qui se substitue à l'Orient d'antan, celui que décrivaient avec empathie certains orientalistes ou écrivains, tels Flaubert et Nerval, tout baignés dans les vapeurs de haschich des lupanars orientaux. C'est, aujourd'hui, plutôt l'Orient des Assassins<sup>22</sup> qui refait surface.

\*\*\*

C'est un fait. En matière de discrimination, les digues se fissurent, les tabous se transgressent<sup>23</sup>. C'est pourquoi, il faut rompre avec le discours compatisant dans la lutte contre les discriminations qui doit se transformer en insurrection dans le langage qui est une ressource contre le discours discriminatoire. Partager la vulnérabilité avec le discriminé, c'est retourner le discours discriminatoire contre lui-même.



Car l'accoutumance et le consentement à la discrimination sont synonymes de lâchetés qui ont, par le passé, conduit aux désastres que l'on connaît. La renaissance actuelle des aversions qu'on croyait éteintes et l'animosité régnante qui s'exprime quotidiennement à l'encontre du ROM et de la femme voilée cible d'islamophobie<sup>24</sup>, doivent sérieusement nous alerter. C'est une résurgence des temps obscurs dont on ne soupçonnait pas le retour. Elle nous somme de répondre par le refus à tout argument, aussi défendable soit-il *idéalement*, qui, de près ou de loin, participe impunément à la fabrique de la discrimination larvée sous l'ordre d'un discours raisonnable, vertueux, respectable, paternaliste, condescendant, égalitaire, républicain, bienveillant, voire humaniste ■

1. Articles 225-1 et 225-2 du Code pénal. La loi du 16 novembre 2001 fait apparaître 18 critères de discrimination : l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, la patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état de grossesse, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance à une ethnie, l'appartenance à une nation, l'appartenance à une race, l'appartenance vraie ou supposée à une religion
2. Cf. le remarquable ouvrage de Pierre Tevanian, *La république du mépris*, La Découverte, 2007, où il met les procédés de certains républicains à répandre le racisme au nom des valeurs républicaines qu'ils trahissent toute honte bue.
3. La laïcité, si on la reporte à loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne s'est pas beaucoup souciée des femmes qui avaient attendu l'après-guerre pour obtenir le droit de vote !
4. Raphaël Liogier, *in* [http://www.libération.fr/societe/2013/09/20/le-populisme-ne-defend-plus-la-race-mais-la-culture\\_933573](http://www.libération.fr/societe/2013/09/20/le-populisme-ne-defend-plus-la-race-mais-la-culture_933573)
5. Voir notamment son livre *Le choc des civilisations*, Odile Jacob, Paris, 2000.
6. Cf. Marc Crepon, *Le consentement meurtrier*, Editions du Cerf, 2012, p. 179.
7. Notion introduite en 1972 par Stanley Cohen, *Folk devils and moral panics*, London: Mac Gibbon and Kee, 1972. La panique morale se manifeste ainsi : «une circonstance, un incident, une personne ou groupe de personnes est brusquement défini comme une menace pour la société, ses valeurs et ses intérêts ; il ou elle est décrit de façon stylisée et stéréotypée par les médias ; les rédacteurs en chef, les évêques, les politiques et les autres gens bien pensants montent au créneau pour défendre les valeurs morales ; des experts reconnus émettent un diagnostic et proposent des solutions ; les autorités développent de nouvelles mesures ou (plus souvent) se rabattent sur des mesures existantes ; enfin la circonstance ou l'incident originel se résorbe et disparaît, ou au contraire s'aggrave et devient plus apparent. ».
8. On est loin de la «lepénisation des esprits» dénoncée par Robert Badinter dans les années 80, qui ne toucherait que les brebis égarées. Certaines personnalités de Gauche comme de droite dite classique «marinent» aujourd'hui à la même sauce.
9. Cf. *Les artifices du pouvoir colonial et la destruction de la vie*, par Sidi Mohammed Barkat, Editions Amsterdam, Paris, 2005.
10. Foucault Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*. Folie et déraison, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1972,



11. cf. Edward Saïd, *L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris, 1980
12. Cf ; Forestier Viviane, *L'horreur économique*, Fayard, 1996.
13. Cf. notre article, *La face cachée du voile*, Revue Ecarts d'Identité, n°105, 2004
14. Une femme meurt tous les 3 jours de violence conjugale en France. Et elles ne sont pas toutes musulmanes, loin s'en faut. Cela ne gêne pas outre mesure certains politiques qui ne se soucient justement mais néanmoins curieusement que de la violence faite aux femmes musulmanes par leurs proches. Deux poids deux mesures. Témoin ce concentré de poncifs lancés par Nicolas Sarkozy alors candidat aux présidentielles de 2007 : «Ceux qui veulent soumettre leur femme, ceux qui veulent pratiquer la polygamie, l'excision ou le mariage forcé, ceux qui veulent imposer à leurs soeurs la loi des grands frères, ceux qui ne veulent pas que leur femme s'habille comme elle le souhaite ne sont pas les bienvenus sur le territoire de la République française.» (Nicolas Sarkozy, *Discours de Poitiers*, 26 janvier 2007)
15. Des filles ont de par le passé été exclues de l'école pour port du pantalon !!
16. Discours qui a reçu son baptême dans les années 1989 au sujet des lycéennes voilées avant d'aboutir à la Loi du 15 mars 2004 interdisant les signes religieux à l'école.
17. témoins ces expressions : «se dresser», ne pas se 'coucher' devant les islamistes, ou encore, pour reprendre une formule de Philippe Vial, ne pas être «mou de la bite» (cité in Tevenian Pierre, *op. cit.*, p.81)
18. Gayatri Chakravorty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Editions Amsterdam, 2009, p.74.
19. Tevenian Pierre, *op. cit.* p. 80.
20. Thomas Delombok (Editeur et journaliste), cf. [http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/11/01/une-ideologie-rance-et-raciste-abritee-derriere-un-masque-humaniste\\_3506988\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/11/01/une-ideologie-rance-et-raciste-abritee-derriere-un-masque-humaniste_3506988_3232.html)
21. Cf. Goffman Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1975
22. Dits *Hachachine*, communauté mystique chiite ismaïéenne au XIIème siècle
23. Cf. *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2013*, rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) remis le 20 mars 2014 au premier ministre Manuel Valls
24. Lire à ce sujet l'excellent livre de Hajjat Abdellali et Marwam Mohammed, *Islamophobie*, Editions La Découverte, Paris, 2013.

---

## ANNEXE

### Déclarations illustrant la suspension de la responsabilité chez les politiques

- «Des grèves saintes d'intégristes, de musulmans, de chiites!» (Pierre Mauroy, 1983, alors premier ministre, au sujet des grèves d'ouvriers immigrés à Aulnay-sous-Bois)
- «Il y a overdose (...). Le travailleur (français) qui habite la goutte d'Or, qui travaille avec sa femme pour gagner environ 15000 francs et qui voit, sur son palier d'HLM, une famille [immigrée]



*entassée avec le père, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses, qui touche 50000 francs de prestations sociales sans, naturellement, travailler (...). Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, le travailleur français, sur le palier, il devient fou» (Jacques Chirac à Orléans, juin 1991)*

► «Dans cette équipe, il y a neuf Blacks sur onze. La normalité serait qu'il y en ait trois ou quatre. Ce serait le reflet de la société. Mais là s'il y en a autant, c'est parce que les Blancs sont nuls. J'ai honte pour ce pays. Bientôt, il y aura onze Blacks.» (Georges Frêche, alors Président PS du Languedoc-Roussillon, novembre 2006, à propos de l'équipe de France de football)

► «*Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire*» (Nicolas Sarkozy, alors Président de la République, 26 juillet 2007 à Dakar)

► «*Tu me mets quelques Blancs, quelques white, quelques blancos*» (Manuels Valls, alors Maire d'Evry, 8 juin 2009, à son collaborateur devant une caméra de Direct 8)

► «*Bon, tant mieux. Il en faut toujours un [un Arabe]. Quand il y en a un, ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes.*» (Brice Hortefeux à propos d'un Arabe «intégré» qu'on lui présente, 9 septembre 2009)

► J'attends «*du jeune musulman, quand il est français, c'est qu'il aime son pays, c'est qu'il trouve un travail, c'est qu'il ne parle pas le verlan, qu'il ne mette pas sa*

*casquette à l'envers*» (Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la Famille, 14 décembre 2009).

► «*C'est pas le bon personnage [Malek Boutih proposé à la tête de la HALDE]. [...] Il vaut mieux que ce soit [quelqu'un issu du] corps français traditionnel.*» (Gérard Longuet, Sénateur UMP, 9 mars 2010)

► «*Au début, j'ai cru que c'était un joueur de l'équipe réserve du PSG [Ali Soumaré, candidat PS]. Mais, en réalité, il est premier secrétaire de la section de Villiers-le-Bel. Ça change tout !*» (Francis Delattre, maire UMP, janvier 2010)

► «*La nationalité française doit pouvoir être retirée à toute personne d'origine étrangère qui aurait volontairement porté atteinte à la vie d'un fonctionnaire de police ou d'un militaire de la gendarmerie ou de toute autre personne dépositaire de l'autorité publique.*» (Nicolas Sarkozy, à Grenoble, le 30 juillet 2010)

► «*Les Français, à force d'immigration incontrôlée, ont parfois le sentiment de ne plus être chez eux [...] de voir des pratiques qui s'imposent à eux et qui ne correspondent pas aux règles de notre vie sociale*» (Claude Guéant, sur Europe 1, mars 2011).

► «*Dans l'Essonne, [...] notre Coréen national, Jean-Vincent Placé, va avoir chaud aux plumes.*» Alain Marleix, député UMP, Septembre 2011)

► «*Contrairement à ce que dit l'idéologie relativiste de gauche, pour nous, toutes les civilisations ne se valent pas. Celles qui défendent l'humanité nous paraissent plus*



*avancées que celles qui la nient. Celles qui défendent la liberté, l'égalité et la fraternité nous paraissent supérieures à celles qui acceptent la tyrannie, la minorité des femmes, la haine sociale ou ethnique. En tout état de cause, nous devons protéger notre civilisation.»* (Claude Guéant, alors ministre de l'Intérieur, 4 février 2012)

► «*Cette dame n'a pas une culture très ancienne des traditions françaises, des valeurs françaises, de l'histoire française.»* (Premier ministre François Fillon à propos d'Eva Joly, candidate écologiste aux présidentielles de 2012)

► «*Il est des quartiers où je peux comprendre l'exaspération de certains de nos compatriotes, pères ou mères de famille rentrant du travail le soir et apprenant que leur fils s'est fait arracher son pain au chocolat à la sortie du collège par des voyous qui lui expliquent qu'on ne mange pas pendant le ramadan.»* (Jean-François Copé à Draguignan, octobre 2012)

► «*Hitler n'en a peut-être pas tué assez.»* (Gilles Bourdouleix, Maire UDI de Cholet, à propos des gens du voyage, 22 juillet 2013)

► «*Je préfère la voir dans un arbre [...] qu'au gouvernement.»* (Anne-Sophie Leclerc, Front National, à propos de Mme Christiane Taubira, garde des Sceaux, octobre 2013)

► «*La guenon, mange ta banane.»* (Cris d'enfants de militants de la Manif pour tous, face à la Garde des Sceaux, octobre 2013)

► «*Les Roms ont vocation à retourner en Roumanie ou en Bulgarie.»* «*Ces populations ont des modes de vie*

*extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation,»* «*C'est illusoire de penser qu'on réglera le problème des populations roms à travers uniquement l'insertion.»*

(Manuel Valls, alors ministre de l'intérieur, France-Inter, 17 septembre 2013)

► «*Ce qui est presque dommage, c'est qu'on ait appelé trop tôt les secours.»*

(Luc Jousset, maire UMP de Roquebrune-sur-Argens, à propos d'un incendie d'une caravane de Roms, 4 décembre 2013)

**PS.** Certaines déclarations reproduites ci-dessus proviennent du site [http://www.libération.fr/societe/2013/11/14/racisme-sept-ans-de-derapages-politiques\\_946952](http://www.libération.fr/societe/2013/11/14/racisme-sept-ans-de-derapages-politiques_946952)



Timezrit-Saint-Etienne ou Kabylie-France. Voilà deux territoire unis par l'histoire et le travail. Et quel travail ! Celui dès mines du bassin stéphanois qui vit plusieurs générations d'immigrés à la peine qui ont marqué cette région.

Ce livre de mémoire est le «résultat d'une recherche socio-anthropologique qui a porté sur l'imagerie de la mine et l'imaginaire des familles de mineurs issues de l'immigration maghrébine dans les mines du bassin stéphanois. Il faut entendre ici par imagerie, la conservation et la production d'images, par les travailleurs et leurs familles ou par diverses institutions, sous forme de discours, de récits, de correspondances, de photographies et de films professionnels ou amateurs, d'objets-souvenir. Il ne s'agit donc pas seulement d'iconographie proprement dite mais d'un ensemble»

Un hommage et une justice rendue à la mémoire de ces mineurs qui ont peu parlé.

A lire la préface de Michel Rautenberg (professeur à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne) et l'introduction de Catherine Gauthier.

